

TECHNICIEN –TECHNICIENNE EN INFORMATIQUE
21 heures / semaine - durant l'année scolaire
(Poste régulier # SE-TI02)

Le Collège de Lévis sollicite des candidatures en vue de combler un poste de technicien(ne) en informatique au Collège de Lévis, selon la description de fonction présentée ci-après. Ce poste est régi en vertu des conditions de travail du personnel de soutien du Collège de Lévis.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à programmer ou modifier des applications maison, à assumer la gestion de réseaux, à effectuer les dépannages les plus complexes auprès des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique, à effectuer l'entretien et la réparation du matériel nécessaire à l'utilisation des TIC et à assister les analystes en informatique dans la conception et l'élaboration de systèmes.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice des services éducatifs, la personne titulaire du poste aura comme principale fonction les tâches qui suivent :

- Programmer ou modifier des applications, en se servant des langages de programmation appropriés pour répondre à des besoins ponctuels des utilisateurs et utilisatrices; tester des logiciels et des programmes et, au besoin, les adapter pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec les systèmes existants et pour s'assurer, dans la mesure de leur compétence, qu'ils répondent aux besoins des utilisatrices et utilisateurs.
- Gérer des réseaux, les installer et les configurer ou contrôler l'installation de composants selon des procédures qu'elle établit; tester, modifier et mettre à niveau des réseaux informatiques; concevoir et contrôler l'application de diverses procédures reliées à l'utilisation des réseaux et des équipements, notamment celles qui concernent les copies de sécurité, la destruction de fichiers périmés et l'entretien des appareils.
- Agir comme personne-ressource pour les dépannages les plus complexes sur le plan matériel et logiciel notamment pour l'installation et la configuration et, au besoin, effectuer ces installations et configurations.
- Effectuer l'entretien et la réparation du matériel nécessaire à l'utilisation des TIC, notamment les portables, tablettes, projecteurs, etc.).
- Rédiger des instructions d'utilisation des logiciels et des applications et participer à la formation des utilisateurs et utilisatrices.
- Formuler des suggestions et recommandations concernant l'achat d'équipement informatique.
- Au besoin, être appelé à assister l'analyste lors de l'analyse, de la conception et de l'élaboration de systèmes informatiques.
- Être appelée à contrôler l'exécution des travaux en informatique.
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique avec option informatique de gestion ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Habilités et aptitudes professionnelles recherchés

- Autonomie
- Minutie
- Sens de l'organisation

Supérieur immédiat

Directrice des ressources humaines et des opérations

Conditions d'emploi

Rémunération selon la politique de rémunération du personnel de soutien du Collège de Lévis pour un poste de technicien(ne) en informatique.

Taux horaire (En vigueur depuis le 1 ^{er} avril 2022)	
1	24.21 \$
2	24.94 \$
3	25.68 \$
4	26.44 \$
5	27.25 \$
6	28.04 \$
7	28.90 \$
8	29.77 \$
9	30.45 \$
10	30.87 \$
11	31.60 \$
12	32.32 \$

Horaire de travail

Poste # SE-TI02

21 heures par semaine, modulable du lundi au vendredi, entre 8h00 à 16h30, à l'intérieur du calendrier scolaire (200 jours annuels).

Horaire déterminé par le supérieur immédiat pour répondre aux besoins du service.

Date d'entrée en fonction

Septembre 2023

Dotation

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, par courriel (rh@collegedelevis.qc.ca), leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation avant le 25 avril 2023 à 16 h, à l'attention de Mme Patricia Rancourt, directrice des ressources humaines et des opérations.

Le Collège de Lévis a pour mission première d'offrir à la clientèle étudiante des services d'éducation et d'enseignement de la plus haute qualité qui favorisent le développement social, intellectuel, spirituel, affectif, artistique et physique de chacun. Sa mission fondamentale est, en somme, par la recherche et la poursuite de l'excellence à tous niveaux, de travailler au développement intégral de l'élève afin de le faire accéder à la plus haute réalisation de lui-même. Le Collège de Lévis souscrit aux chances d'égalité en emploi.